

Comptes rendus



BERNARD BIER, *Politiques de jeunesse et politiques éducatives*, L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », 2010, 270 p., 24 €

L'ouvrage de Bernard Bier est l'œuvre d'un chercheur en sciences de l'éducation dont la grande expérience des questions éducatives se ressent dès le préambule. D'un regard rétrospectif sur les origines d'un système éducatif « à la française », il restreint son champ d'analyses à la période commençant au début des années 1980, caractérisée selon lui par l'émergence des politiques de jeunesse. Cela marque le point de départ de sa réflexion qui met l'accent sur la distinction entre politiques de jeunesse et politiques éducatives, les premières prenant désormais en compte une jeunesse dans sa globalité, comparativement aux secondes qui, dans la tradition française, se sont contentées de structurer une École de la République qui s'est construite suivant « un long processus d'étatisation jusque dans les années 1980 ». Ainsi, par le biais de ces nouvelles politiques de jeunesse, l'auteur entend embrasser les questions les plus actuelles en matière d'éducation.

C'est dans la structure même de l'ouvrage, composé d'articles et d'interventions s'étalant sur une période de plus de douze ans, que l'on sent les motivations du chercheur. D'une première partie traitant des différents dispositifs qui ont valeur éducative et mettant en perspective l'École française et l'absence

de reconnaissance de tout ce que l'on regroupe sous la dénomination d'éducation informelle, l'auteur aboutit petit à petit aux politiques de jeunesse en passant en revue les différentes structures qui ont vu le jour depuis maintenant trente ans. Des ZEP (zones d'éducation prioritaire) aux PEL (projets éducatifs locaux), en passant par les AEPS (animations éducatives périscolaires) ou l'émergence de l'accompagnement dans les années 1990, l'ouvrage dresse le bilan de tous les dispositifs qui caractérisent ces politiques de jeunesse. Ce catalogue exhaustif, qui risque par instant de perdre le lecteur dans la multiplication des sigles et des terminologies symptomatiques des nouvelles pratiques politiques qui se cherchent, permet d'aborder les différentes conceptions en matière d'éducation qui sont mises en tension au sein de ces politiques.

De la remise en question du scolocentrisme aux grands débats ayant trait à l'éducation formelle et informelle, l'ouvrage examine tous les enjeux sous-jacents à la prise en compte par le politique des questions de jeunesse. Car, il s'agit bien d'une évolution significative qui tend à considérer la jeunesse dans sa dimension globale en prenant le pari du local pour lui adapter au mieux des réponses positives. Dès lors, il apparaît que ces nouvelles formes d'action publique cristallisent tous les apports des recherches depuis plus d'un siècle. Les avancées en matière de psychologie, de sociologie ou d'anthropologie, les expériences diverses et variées en matière éducative, des dispositifs d'éducation populaire à la pédagogie institutionnelle,

n'ont eu cesse de mettre en avant les limites d'une École « à la française » qui semble incapable d'intégrer en son sein l'évolution d'une jeunesse dont les traits se sont foncièrement modifiés sous l'effet d'une société en perpétuelle mutation. Cette société qui s'est transformée et qui s'est retrouvée, depuis le collège unique instauré par René Haby en 1975, au cœur même de l'institution éducative avec l'arrivée de nouveaux publics, a profondément modifié les problématiques scolaires. Le nouveau défi d'intégration induit par l'arrivée de ces nouveaux publics se retrouve débattu dans la seconde partie qui aborde les questions d'altérité, à travers les difficultés d'absorption d'un public de masse auxquelles l'institution n'a pas été préparée. C'est à cela que répondent ces politiques de jeunesse. En effet, avec l'arrivée de ces nouveaux publics issus des classes populaires, il est manifeste que l'École française ne réussit pas à atteindre les objectifs sociaux qu'elle était censée réaliser. D'où la nécessité d'en appeler à de nouvelles structures plus proches du local et de ses réalités, de mobiliser de nouveaux acteurs du monde de l'éducation pour opérer un basculement de la verticalité à l'horizontalité. En ce sens, ces politiques de jeunesse se retrouvent au cœur des débats quant aux conceptions fondamentales de l'acte éducatif.

Aussi, par les réflexions profondes en matière d'éducation qu'elles mettent sur le devant de la scène publique, les politiques de jeunesse légitiment un retour aux textes fondateurs qui ont posé les bases d'une anthropologie de l'éducation dans nos sociétés occidentales. Quels sont les liens qu'entretiennent système d'éducation et culture, comment insérer les jeunes dans une société déjà présente tout en leur permettant d'agir dans celle de demain, comment articuler la notion de citoyenneté avec le culte de l'indi-

vidu qui organise le corps social dans sa globalité ? Ces questions demeurent au centre des réflexions des plus grands penseurs depuis près de trois siècles et ne semblent pourtant pas trouver de réponses satisfaisantes. C'est à l'analyse de ces différents points de vue que s'attache Bernard Bier dans la troisième partie, passant au crible de grands textes sur l'éducation. Décortiquant, synthétisant la pensée des Lumières (Rousseau, Kant et Condorcet), puis poussant son analyse jusqu'aux théoriciens de la pédagogie institutionnelle (Oury et Neil), en passant par les incontournables (Arendt, Alain et Durkheim), l'auteur semble indiquer que, tant que la société civile n'osera pas trancher par rapport à une certaine philosophie de l'éducation, les solutions proposées n'auront jamais suffisamment de cohérence pour espérer régénérer une éducation en panne de modernité.

Alexis Baillon,
doctorant en sciences de l'éducation,
CERLIS, Paris Descartes



PIERRE BRÉCHON, OLIVIER GALLAND (dir.), *L'individualisation des valeurs*, Armand Colin, Paris, 2010, 301 p., 28,40 €

Voici un ouvrage qui fait suite à un premier écrit paru en 2009 et intitulé *La France à travers ses valeurs*. Pierre Bréchon et Olivier Galland y poursuivent la direction de l'interprétation de l'enquête d'envergure autour de la transformation des « valeurs » des Français et des Européens entamée depuis les années 1990 (*European Values Survey*, EVS, réalisée successivement en 1990, 1999, et 2008).

Cette enquête porte sur « les croyances et les aspirations [...] dans tous les grands domaines de la vie, qu'il s'agisse de la famille, du travail, des relations sociales, de la religion, de la politique » (p. 7). Par « valeurs », il faut entendre ici ce qui est reconnu comme bien et juste, objectivement désirable ou estimable, ce qui est prononcé comme étant « pourvoyeur de sens ». L'ouvrage regroupe quantité de résultats tirés de cette enquête, résultats qu'il serait bien entendu impossible de résumer fidèlement et exhaustivement ; selon une lecture résolument non sociologique, c'est sous l'angle du paradoxe que nous proposons ici de traiter le contenu, méthodique et fouillé, de ce travail.

Les résultats présentés dans cet ouvrage collectif témoignent d'abord d'un paradoxe entre liberté et assignation. Le propos se centre sur une idée principale, celle d'une « individualisation » croissante des valeurs de la société française depuis une trentaine d'années. Considérons avec les auteurs que *l'individualisation* suppose le fait de placer « l'humain au centre des valeurs » et de le considérer comme « maître de son destin » ; en ce sens *l'individualisation* ne serait pas *l'individualisme* considérant « l'intérêt individuel comme critère ultime ». Le terme choisi irait donc bien plus dans le sens du « chacun son choix » que du « chacun pour soi » : *l'individualisation*, si elle désigne bien un processus de libre choix d'organisation et d'orientation de sa vie personnelle, rejoint dès lors davantage la notion d'individualisme philosophique, humaniste, supposant l'autonomie et la prise de distance avec les appartenances assignées que celle de l'individualisme utilitariste supposant la prévalence de l'intérêt personnel. Or cette individualisation semble également se constituer comme une nouvelle injonction : les choix individuels devraient ainsi nécessairement être sous-tendus

par une revendication d'autonomie, cette dernière devenant dès lors selon les auteurs « valeur commune » et « forme système ». Exemplaires seraient sur ce point les plus jeunes : à la fois différenciés de leurs pairs et assignés à l'être, ils seraient ainsi les prototypes de cette nouvelle assignation paradoxale.

Le paradoxe se perpétue dans la tension entre individu et collectif : les auteurs montrent qu'une individualisation des valeurs ne signifie pas pour autant disparition de toute forme collective. Mieux, la volonté d'autonomie conduirait à une mobilisation plus grande en faveur des droits individuels. Les appartenances, religieuses, politiques, individuelles, se complexifient et s'individualisent nettement (chapitres 10, 11, 12). Elles peuvent ainsi expliciter l'émergence de nouvelles formes d'engagement politique qui se manifestent moins sous des formes traditionnelles (groupements politiques) que sous des formes d'actions contestataires, sporadiques et temporaires, correspondant à des intérêts particuliers ou à des demandes de reconnaissance spécifiques (chapitre 9).

Tout en mettant en avant une libéralisation des mœurs – domaine où l'individualisation des valeurs se fait la plus prégnante – les Français se déclarent également attachés à un maintien des règles collectives et d'un « ordre public » (chapitre 8). Ainsi en est-il de la relation de couple, principalement comprise sous la forme d'un contrat mutuellement consenti basé sur le sentiment amoureux et non sur un ordre social institué (chapitre 3), une contractualisation qui renforce paradoxalement certaines valeurs dites traditionnelles comme la fidélité ou le refus de l'adultère, au nom même de ce contrat. Les Français se déclarent ainsi attachés à un ordre public, quitte à se distancier de leurs pratiques réelles : du paradoxe, nous passerions alors à une

forme d'hypocrisie, qui consisterait à demander une régulation collective sans en assumer concrètement les conséquences (chapitres 5 et 7). Le propos des auteurs n'est pourtant pas résolument critique, puisque « si l'on assiste à une individualisation des valeurs, on n'observe pas une individualisation des individus » (p. 258). S'il s'agit bien de mettre l'individu au centre des dispositifs de valeurs, le respect de la dignité humaine, dans les relations privées ou publiques, serait un fondamental jamais remis en cause.

L'ouvrage tente ainsi de nous donner une lecture positive de ce qui pourrait être cette « individualisation des valeurs » : non une perte du collectif et du lien social, mais bien plutôt une reconfiguration de celui-ci autour de l'individu et de son autonomie.

Bérengère Kolly,
doctorante en philosophie,
Nancy II, ATER en sciences
de l'éducation



WILLIAM GASPARINI, CLOTILDE TALLEU (DIR.), *Sport et discrimination en Europe*, Éditions du Conseil de l'Europe, coll. « Politiques et pratiques sportives », 2010, 166 p., 30 €

Le recueil majoritairement constitué de contributions de jeunes chercheurs européens fait le pari osé de trouver un fil conducteur sur la thématique de la discrimination dans le sport. Après une préface réalisée sur la base d'un entretien avec Lilian Thuram, le cadrage de l'ouvrage se veut un apport scientifique

aux objectifs fixés par le Livre blanc sur le sport, édité par le Conseil de l'Europe. Il s'agit en effet d'interroger les potentialités du sport au service de l'inclusion sociale, de l'intégration et de l'égalité des chances. Principalement destiné aux doctorants et aux enseignants-chercheurs, ce recueil, composé de contributions variées, s'inscrit dans l'actualité en apportant des exemples concrets sur des thématiques relatives à la diversité sociale dans les pratiques sportives. Entendu comme pratique sociale, le sport met en œuvre aussi bien les stigmates que les vertus de notre société et conduit à s'interroger sur les conditions sociales discriminantes. C'est aussi le message de William Gasparini qui nous invite par ailleurs à réfléchir sur le paradoxe sportif positionné entre inclusion et exclusion des minorités. En nous éclairant sur les différences entre racisme et discrimination, il questionne le fait que le sport est souvent présenté comme un moteur « naturel » d'intégration sociale. L'ouvrage est constitué de deux parties. La première s'interroge sur la manière dont les médias relaient les initiatives de lutte contre les discriminations. En d'autres termes, cet exercice consiste à mesurer la contribution des journalistes au dialogue interculturel.

La seconde partie propose un éclairage de jeunes chercheurs européens en sciences du sport à partir de l'étude de trois formes de discrimination : sexuelle, ethnique, physique et sociale. L'objectif sous-jacent est de contribuer au renouvellement de la réflexion européenne sur le « sport pour tous ».

Gabriella Battaini-Dragoni (directrice générale Éducation, Culture et patrimoine, Jeunesse et sport, et coordinatrice pour le dialogue interculturel au Conseil de l'Europe) rappelle l'importance des médias dans la diffusion des valeurs intégratives, notamment auprès

du grand public. Elle signale, en tout état de cause, l'importance du débat interculturel au sein du Conseil de l'Europe. Dans l'exemple du football, ce souci de communication est relayé par le réseau FARE (*Football Against Racisme in Europe*) pour contrer la persistance de la sous-représentation des femmes dans les pratiques sportives (Catherine Louveau, Virginie Sassoon).

Que cela vienne des politiques publiques ou des représentations individuelles, les filles, notamment les adolescentes, délaissent les pratiques sportives. En justifiant les aides pour le sport comme solution aux violences urbaines, le développement des pratiques sportives s'est en effet réalisé auprès des jeunes hommes, au détriment des jeunes filles involontairement discriminées (Carine Guérandel). S'ajoutent aux raisons politiques les raisons individuelles telles qu'une faible instruction et un contexte social défavorable pour les jeunes filles (Judith Frohn et Isolde Reichel). Toutefois, les tendances chiffrées de sous-représentation des filles ne se vérifient que dans 17 des 25 États membres de l'Union européenne. Les autres « observent une inclusion sexuellement neutre » (Elke Grimminger). Pour que le paysage sportif soit donc plus égalitaire, un changement des structures sociales et des représentations reste indispensable.

Dans la suite de l'ouvrage, des contributions s'intéressent aux déficiences et aux difficultés sociales. Dans son introduction, Otto Schantz précise que les textes rassemblés contribuent à la « compréhension des facteurs et des contextes qui font du sport un instrument servant véritablement à l'intégration ou à l'inclusion sociale ». Ainsi, François Le Yondre s'attache à présenter les stages sportifs de redynamisation, ouverts aux Rmistes, comme un moyen de responsabilisation et de construction psychique identitaire :

cette prise en charge des populations défavorisées s'appuie sur une définition du sport comme une activité contractuelle demandant un engagement.

Les personnes handicapées constituent aussi une minorité souvent exclue des pratiques sportives. C'est ainsi que Aija Saari témoigne de la difficulté d'inclure les personnes handicapées en Finlande parce qu'il est compliqué de trouver un lieu sportif apte à encadrer les jeunes handicapés. Pourtant, la description de l'organisation institutionnelle italienne, réalisée par Simone Digennaro, met en avant la multiplication des organismes de prise en charge des personnes handicapées. Ses observations les conduisent à distinguer quatre idéaux-types de pratiquants handicapés : le paradigme professionnel, le paradigme social, le paradigme thérapeutique et le paradigme récréatif. Enfin, la contribution de Christiane Reuter explique l'absence de sentiments positifs des personnes handicapées à l'égard du sport par un manque d'expérience du mouvement corporel ; néanmoins, suite à des leçons d'éducation physique, un effet positif se produit sur le comportement social des enfants concernés. Finalement, malgré la prégnance du sport dans la prise en charge des handicapés, il convient de rappeler (Frédéric Reichhart) que, comme le suggère William Gasparini, le sport n'est pas porteur de valeurs intrinsèques mais comporte les valeurs qu'on lui attribue. Le dernier chapitre de l'ouvrage rassemble des contributions en lien avec les politiques sportives à l'épreuve des minorités ethniques (Nicola Porro). Il comporte une analyse du phénomène d'immigrant sportif dans une comparaison entre Madrid et Rome qui montre l'importance des réseaux d'associations sportives (Sabrina Granata) ainsi qu'une étude de la relation de différents groupes de jeunes filles arabo-musulmanes en EPS en France et

en Tunisie. La représentation du corps semble conditionnée par l'héritage culturel et religieux (Tlili Haïfa). Enfin, Pierre Weiss propose une comparaison stimulante entre deux expériences de football « communautaire » concernant les minorités turques en France et en Allemagne. La discrimination ethnique induite par le traitement politique différencié selon les pays engendre des conditions de pratique et de reconnaissances différentes. Jérôme Beauchez conclut ce chapitre en rappelant que face à la diversité des définitions du sport, les micromondes du sport et le degré d'intégration sociale varient selon les contextes.

Finalement, nos sociétés seraient entrées dans « l'Âge du sport ». Pour autant, la transgression de l'ordre social de genre (Catherine Louveau) – mais aussi physique et ethnique – conserverait un coût élevé ce qui peut expliquer la recherche d'homophilie évoquée par Clotilde Talleu : le club organise plus que du sport, il est une communauté de vie propice à l'établissement de lien social.

Valérie Morales,
monitrice-allocataire, laboratoire en
sciences sociales du sport [EA 1342],
université de Strasbourg



EMMANUEL DE LESCURE, CÉDRIC FRÉIGNÉ (DIR.), *Les métiers de la formation. Approches sociologiques,* Presses universitaires de Rennes, coll. « Des sociétés », Rennes, 2010, 236 p., 17 €

Cet ouvrage s'intéresse aux « agents de la formation », qui, malgré leur présence sans cesse plus importante hors

des cadres de l'école et de l'enfance, ont suscité jusqu'alors peu d'intérêt chez les sociologues. Cette occultation partielle peut s'expliquer par le manque d'unité des métiers de la formation, par la fragilité identitaire du groupe des formateurs, constatés dès l'introduction par E. de Lescure.

L'éclatement des missions des acteurs des métiers de la formation est alors exploré à travers quatre grandes parties qui regroupent quatorze chapitres, dont seuls quelques-uns seront présentés ici (ce sont les critères d'originalité et de contraste qui ont prévalu dans le choix). La première partie se penche sur la composition du groupe professionnel. J.-P. Gélin y analyse conjointement l'identité professionnelle des formateurs et les politiques de régionalisation des offres de formation. Il met en lumière les clivages au sein de la population des formateurs : entre les acteurs dont la formation continue est l'activité principale et ceux qui sont formateurs occasionnels, et, parmi les premiers, entre les permanents et les précaires. Cependant, cette diversité ne doit pas masquer les points communs, notamment une relation complexe et ambivalente à l'institution scolaire et à la fonction enseignante. L'ouvrage montre par ailleurs que les politiques régionales de formation et leur évolution ont un impact sur cette identité professionnelle. P. Hébrard clôt cette première partie par une étude européenne des agents de la formation professionnelle continue. Il met en évidence un modèle dominant, valorisant des activités de formation courtes, efficaces économiquement, qui laissent peu de place aux activités de formation centrées sur d'autres valeurs. Ce modèle, influencé par les politiques mises en œuvre au sein de l'Union européenne, est, selon l'auteur, un frein à la reconnaissance et à la professionnalisation du métier de formateur.

La deuxième partie s'intéresse plus particulièrement à la formation en entreprise. F. Hoarau y expose les résultats d'une recherche sur une association de formateurs et de formateurs-consultants. Ce travail met en lumière l'existence de clivages dans les trajectoires professionnelles individuelles mais aussi dans les pratiques au sein de l'association. Trois profils coexistent : les « anciens », les plus actifs au sein de l'association, mais qui en dépendent le moins ; les « cadets », qui cherchent leur place en son sein et en attendent l'élargissement et la consolidation de leur réseau ; les « nouveaux », qui s'intéressent essentiellement à l'activité de portage salarial qu'elle propose et ne s'y investissent pas. L'identité des « anciens », la plus forte, apparaît toutefois menacée par un mouvement d'« industrialisation » de la formation, entraînant spécialisation des acteurs et précarité des statuts. E. Quenson, quant à lui, met à mal la figure du salarié acteur et responsable de sa formation par une enquête dans deux entreprises de l'aéronautique. Ce sont en effet essentiellement des dispositions relationnelles, sociales et culturelles qui permettent d'accéder à la formation. L'autonomie du salarié est par ailleurs conditionnée par la politique de compétitivité et de productivité de l'entreprise. La troisième partie traite des politiques de l'emploi destinées aux jeunes et aux demandeurs d'emploi. S. Divay, par un travail sur un organisme de formation spécialisé dans l'insertion professionnelle des femmes, montre que la logique entrepreneuriale, qui a pris le pas sur la logique militante et individualisée, modifie en profondeur les pratiques professionnelles des formateurs. Ces derniers, jugés sur leur capacité à « activer » les chômeuses, doivent les « placer » au plus vite et à moindre coût. Cette logique paraît alors mieux intégrée par les opé-

rateurs privés que par les organismes traditionnels.

La dernière partie se penche sur la catégorie des « formateurs occasionnels ». P. Fritsch met en évidence le double objectif de la formation continue des agents de santé publique vétérinaire : inculquer la *doxa* de l'administration et rendre les agents adaptables aux changements. Il montre surtout que le champ libéral et économique, au travers des techniques managériales, a largement pénétré le service public et la formation y afférant. De son côté, V. Pinto, qui s'intéresse aux formateurs BAFA, souligne que ces derniers, pourtant issus du monde de l'éducation, privilégient une pédagogie et un style construits en « opposition symbolique » à l'institution scolaire. Leur rôle dans la formation serait en fait plus la sélection et la valorisation de dispositions à l'animation que la transmission et l'évaluation de savoirs. D'où l'importance du collectif des formateurs BAFA pour continuer à croire en la légitimité de leurs actions, malgré les difficultés de définition d'un groupe professionnel unifié.

L. Demailly a la lourde tâche de clore cet ouvrage éclectique. S'appuyant sur son expérience de formatrice d'enseignants, elle reprend les constats pessimistes des auteurs de l'ouvrage quant au manque de reconnaissance et d'unité des métiers de la formation. Toutefois, selon elle, à l'image des métiers relationnels dont ils font partie, les métiers de formateur s'homogénéisent et opèrent une « petite professionnalisation ».

Cet ouvrage collectif, publié à la suite d'un colloque organisé en 2008, a le défaut de ses qualités : il transparaît à sa lecture un manque de cohérence et d'unité, qui renvoie finalement au manque d'unité des métiers de la formation. Cependant, grâce à la diversité des méthodes (recherche-action, obser-

vation participante, analyse textuelle, analyse secondaire de données, etc.), des populations, des thématiques présentées, il permet de saisir la richesse des recherches dans et sur ce champ. Et au-delà, outre la question de l'identité du formateur évoquée dès l'introduction, deux autres thèmes traversent quasiment toutes les contributions : le rapport complexe des formateurs à l'école et à l'enseignement ; la pénétration de plus en plus forte de politiques managériales, influençant les pratiques de formation et la définition du métier.

Fanny Salane,
maître de conférences en sciences
de l'éducation, université de Paris-
Ouest Nanterre La Défense



LUDOVIC LESTRELIN, *L'autre public des matchs de football. Sociologie des supporters à distance de l'Olympique de Marseille*, Éditions de l'EHESS, Paris, 2010, 381 p., 26 €

L'objet de recherche de Ludovic Lestrelin, dans ce livre issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2006, a le mérite de questionner un univers dont la médiatisation outrancière masque souvent les arcanes sociologiques, celui des supporters du football. En s'intéressant plus précisément au monde des supporters « à distance », sortes de partisans extra-territoriaux des clubs, l'auteur entend décortiquer en profondeur le sens que prend, pour un Rouennais ou un Parisien par exemple (en tout cas pour un non Marseillais), l'engagement dans un groupe de supporters, en l'occurrence ceux de l'Olympique de Marseille,

club emblématique du championnat de France de football. Le processus selon lequel des personnes s'approprient une équipe, qui ne repose pas nécessairement sur le seul sentiment d'une appartenance territoriale (comme le montre par exemple l'engouement des jeunes Européens pour le championnat anglais, réputé viril et spectaculaire), permet en effet une approche originale des mécanismes d'identification, de socialisation et de communautarisation à l'œuvre dans le spectacle sportif.

Le match de football, paroxysme de l'exaltation de l'appartenance territoriale comme l'a largement montré Christian Bromberger (qui signe d'ailleurs la préface du livre), se prête bien à une mise en scène : celle de la concurrence entre deux clubs, exacerbée lorsque ceux-ci sont proches géographiquement. Dans ce cadre, le football est bien une manière de « faire du territoire ». Ludovic Lestrelin montre ici qu'aujourd'hui (et depuis les années 1990), du fait de la croissance de la médiatisation du jeu, de l'essor d'Internet, mais aussi du marketing offensif et des politiques commerciales ambitieuses mis en place par les clubs en vue de se développer au niveau national et international (tournées d'exhibition, intégration dans les équipes de joueurs asiatiques ou américains pour s'ouvrir la porte de nouveaux marchés, etc.), l'identification à une équipe dépasse souvent le cadre géographique. En d'autres termes, on peut être « fier d'être Marseillais » sans pour autant être Marseillais. Dans ce cadre, le supportérisme prend davantage la forme d'une reconnaissance « culturelle » que d'une allégeance territoriale, source historique du supportérisme.

En mettant en place une méthodologie singulière mêlant étude de cas comparative de différentes sections de supporters (celles de Rouen, de Paris et de

Saint-Quentin notamment), entretiens et observations directes, l'auteur révèle des trajectoires de fans, leurs motivations et l'écho de leur ferveur auprès de leurs proches. Il éclaire ainsi avec tact les dimensions imaginaires qui inclinent un supporter à s'engager corps et âme derrière une équipe pour se sentir appartenir à un groupe, exister. Sorte de « quête de reconnaissance », le supportérisme à distance apparaît ici comme le moyen de se créer une « identité d'élection », le réseau palliant le vide d'autres appartenances davantage « subies ». Parce qu'il implique du partage et des interactions, ce supportérisme participe en effet à la construction de communautés aux dimensions réinventées, de moins en moins inscrites physiquement dans un territoire, autour de clubs qui s'imposent en « étendards de ralliement », comme l'illustre l'intérêt, à travers le monde, des Écossais pour le Celtic de Glasgow ou celui des Portugais pour le Benfica de Lisbonne. Les supporters qu'étudie Ludovic Lestrelin, s'ils n'ont pas d'attache directe avec Marseille, se reconnaissent ainsi dans un club qui symbolise, non sans exubérance, un esprit populaire bouillonnant, empreint d'un vocabulaire et à l'accent débordants, antithèses du parisianisme, bref un style culturel.

Le mérite du livre est alors de montrer surtout que, loin de représenter un ensemble fraternel et unanime, le monde des supporters de football n'échappe pas aux conflits symboliques et territoriaux. Bien que partageant indéniablement des traits communs, les groupes de supporters à distance de l'Olympique de Marseille se singularisent par exemple du point de vue de leur rapport aux joueurs et aux dirigeants ou encore de leurs habitudes lors des matchs. Les tensions se raidissent encore davantage lorsqu'il est question de la comparaison entre sections marseillaises et non mar-

seillaises de supporters : derrière le soutien à l'OM, la confrontation est de mise pour s'imposer dans le stade comme le groupe le plus visible. La légitimité des supporters est en jeu ici : revendiquée d'abord par les partisans locaux du club à la raison que l'ancrage territorial prime nécessairement sur toute autre forme d'appartenance, elle est bousculée au sein des groupes de supporters à distance dont l'identité « marseillaise » est ainsi niée.

Le mérite de l'auteur, enfin, n'est pas seulement d'investiguer une question jusqu'alors peu explorée en France dans les analyses du supportérisme. En illustrant, à travers le cas des supporters à distance, la complexification des liens entre territoires d'implantation des clubs et vie de leurs fans, l'ouvrage interroge avec intérêt la périphérie partisane du sport pour comprendre comment se construisent des réseaux sociaux trans-territoriaux, enrichissant ainsi l'analyse des manières de se sentir membre d'un collectif, bref de la construction des liens sociaux lorsque celle-ci s'inscrit au-delà des espaces géographiques.

Julien Fuchs,
maître de conférences, université
de Bretagne occidentale



AUDRIC VITIELLO, *Institution et Liberté. L'école et la question du politique,* L'Harmattan, coll. « Diagonale critique », 2010, 472 p., 38 €

Si les travaux sur l'école relèvent de manière dominante du champ de la sociologie ou des sciences de l'éducation, cet ouvrage introduit un premier écart

en privilégiant l'entrée par les sciences politiques.

Par ailleurs, l'école y est pensée non comme un service public instrument des intérêts politiques, mais comme le lieu même du politique, et plus précisément de ce que Castoriadis – une des références de cet ouvrage – appelle l'institution du « social-historique ». L'école est consubstantielle à l'avènement de la République, de même que la modernité et la problématique institutionnelle sont intrinsèquement liées. La crise de l'école est ainsi indissociable de la crise du politique.

Il s'agit donc pour Audric Vitiello de faire en quelque sorte une histoire et une archéologie de l'institution scolaire, de ses strates ou des approches qui se succèdent ou s'affrontent au travers de textes d'origines diverses : il convoque, pour ce faire, autant la philosophie, la sociologie, l'analyse des politiques publiques que les sciences de l'éducation et la pédagogie.

La phase initiale est celle où l'École comme la République se voulurent institutantes, ce dont rend compte le titre du chapitre : « La liberté par l'école ou le projet institutionnel républicain ». Le savoir est émancipateur, et le « programme institutionnel » de l'école (Dubet) est inséparable de l'instauration d'un projet de conquête de l'autonomie individuelle et collective ; il est institution de la liberté et production d'un travail de subjectivation. Avec ce paradoxe pointé par Kant en son temps : il faut contraindre pour rendre libre. Cette configuration est large et regroupe les pères fondateurs de la République en passant par Ferry et Arendt, jusqu'à plus récemment Milner ou Finkelkraut.

Mais trois autres approches vont lui succéder, qui constituent autant de figures de la modernité, dont l'auteur analyse les configurations à partir d'un corpus de

textes « phares », qu'il met en tension, dont il analyse les limites.

Chacun des titres de chapitre en dégage assez nettement le sens :

- « La liberté dans l'école et l'exigence démocratique » : il s'agit là de transformer le fonctionnement de l'école, dans un projet défini par Vitiello comme « contre-institutionnel », expression qui peut prêter d'ailleurs à confusion quand, parmi les courants ou auteurs les plus fréquemment – et justement – cités, figurent les tenants de la pédagogie institutionnelle (Lapassade, Lobrot, Lourau...), mais aussi l'ICEM (Institut coopératif de l'école moderne), le GFEN (Groupe français d'éducation nouvelle)... L'institution n'est pas déjà là et l'élève appelé à s'y intégrer ; l'on est dans une construction permanente.

- « La liberté face à l'école : respecter et réaliser l'ordre naturel » : c'est la liberté des acteurs à choisir leur école, déplaçant l'opposition fondatrice entre religieux et politique vers une opposition entre public et privé, modèle défini comme « para-institutionnel » et porté par les tenants de l'école catholique comme par les défenseurs de l'ultra-libéralisme.

- « La liberté contre l'école : la spontanéité, entre individu et communauté » : modèle « anti-institutionnel », aujourd'hui marginal, qui ne fixe plus de finalité à l'école et où l'individu ou le groupe deviennent leur propre fin. La figure la plus emblématique en est Illich.

Ces dernières décennies ont vu apparaître deux nouveaux paradigmes :

- « La matrice républicaine au risque du socio-économique » : l'école y est assignée à produire de l'égalité socio-économique.

- Le « Renouveau et [le] renouvellement de l'intégration civique » : la question du lien social et de l'intégration devient centrale,

Lectures

Comptes rendus

130

autour, entre autres, du discours récurrent sur l'éducation à la citoyenneté.

Dans ces modèles, la sphère du civique (et de l'égalité politique) laisse donc place à la sphère du civil (et de l'égalité des conditions) ; l'individu y dépend alors de normes qui lui sont extérieures, en lieu et place d'une approche s'originant dans l'exigence de liberté civique, qui reste, pour Vitiello, la visée souhaitable pour l'école.

Cet ouvrage de « lectures », dense et stimulant, au-delà de son intérêt spéculatif, a le mérite d'éclairer les débats contemporains, d'en mettre au jour les enjeux anthropologiques, politiques, pédago-

giques. Ouvrage salubre donc en un temps où dominent les approches techniques et gestionnaires et les recherches de consensus autour de slogans aussi mobilisateurs que vides de sens (par exemple « l'égalité des chances »).

Poser la question de l'école, de ses finalités, missions ou formes, c'est se confronter directement à la question du politique comme « mise en forme du social » (Lefort). Et c'est reposer la question fondatrice de l'émancipation. Audric Vitiello y contribue.

Bernard Bier,
chercheur associé à l'INJEP